

Juin 2024

Merci de ne pas jeter
sur la voie publique IPNS

Infos Village



Les Aînés à l'honneur une fois encore

Ce sont 82 Aînés qui ont assisté au repas annuel ce 9 mai dernier, dans une ambiance conviviale comme toujours.

"« Mes chers Amis,

C'est toujours avec grand plaisir, que les membres du conseil, mes adjoints et moi-même nous vous retrouvons chaque année le jeudi de l'Ascension pour ce rendez-vous ponctuel. Voilà déjà un demi-siècle que mon prédécesseur, Jean-Claude Harlé a pour la première fois réuni les aînés du village, pour un goûter dans un premier temps, qui s'est très vite transformé en repas annuel.

Ce jour qui vous est dédié est tout d'abord celui de la reconnaissance qui vous est témoignée, pour vos parcours de vie, bien différents mais si complémentaires, qui ont contribué à faire fonctionner et progresser notre société. Cette journée nous donne l'occasion de réunir une très belle assemblée porteuse de valeurs qui se positionne en rempart bien rassurant pour nos jeunes générations.

Aujourd'hui c'est une pause dans notre quotidien, un interlude dans le déroulement de nos vies : qui nous réunit dans un esprit de fraternité et une ambiance conviviale qui nous rapproche. Grand merci pour votre présence qui nous honore et aussi nous encourage.

Avec le temps nous avons vu s'effacer nos repères de vie, qui nous ont aidés à devenir ce que nous sommes, en nous guidant sur ce chemin, qu'ensemble nous avons emprunté. Sachons apporter, aide, soutien et réconfort, aux malades, aux isolés et nous rapprocher de ceux qui sont en quête d'un peu d'amitié.

Si cette salle est accueillante, agrémentée par son décor florale, avec une table aussi joliment dressée, c'est grâce au concours des bénévoles qui s'investissent pour la réussite de cette journée. Nos remerciements les accompagnent et vont aussi à l'équipe du traiteur « Choquier » pour le repas que nous allons certainement apprécier. Suite page 2



Le mot d'accueil

Au cours de ce printemps

Un amical salut à nos doyens d'assemblée : Madame Jeanine Leroy et Monsieur Aimé Lenglet, dont les noms s'inscriront dans le livre de nos souvenirs.

Je vais conclure sur le thème de notre patrimoine commun qui nous rassemble aujourd'hui, l'âge. Comment bien vieillir par Félix Lecler, remanié pour la circonstance:

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur,
Sans remords, sans regret, sans regarder l'heure.
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur,
Car à chaque âge se rattache un bonheur.
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps,
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
Même s'il faut souvent forcer son corps.
Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce !
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescousse.
Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car pour être heureux, on a encore le temps
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour,
Car où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.
Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir,
Être content de soi en se couchant le soir.

Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au-revoir.
Ce n'est qu'un au-revoir
Ne regrette pas de vieillir.
C'est un privilège refusé à beaucoup !"
Alors aujourd'hui nous allons suspendre le temps,
Arrêter de vieillir en passant un bon moment,
Que nous pourrions inscrire en lettres de feu
Dans le registre de nos jours heureux.
Merci pour votre attention,
Bon appétit et excellente journée ! »



Doyens-Maire et Adjointes

Association dissoute

L'association Détente et Loisirs a été dissoute en ce début de printemps. Contrairement aux précédentes qui avaient présenté leurs comptes de clôture, nous n'avons eu droit qu'au justificatif émanant de la sous-Préfecture.

J'ai réagi à cette anomalie qui sort du cadre réglementaire. La commune ayant subventionné cette association avec la mise à disposition d'une salle chauffée et l'éclairage (comme elle le fait pour les autres). Il eût été normal que le conseil municipal ait connaissance des comptes de clôture (financiers et biens).

Il m'a été stipulé qu'un virement a été effectué au profit de la recherche contre le cancer. Si la destination reçoit l'assentiment de tous, on ne peut en dire autant de la manière nébuleuse et désinvoltée pratiquée.

Gestion de l'eau

A compter du 1er janvier 2026 la compétence Eau va revenir à la CCHS. Seule commune de la CCHS, nous adhérons au même syndicat que les 6 de la C de C de Bapaume. Dans ce cas précis les textes permettent aux communes de fonctionner en syndicat. Si c'est la volonté des communes, comme je l'espère, il faudra gérer : la distribution, les travaux neufs, d'entretien, le relevé des compteurs et la facturation.

Les effets du Grand Canal sur le territoire communal

Article envoyé au Courrier Picard et publié après quelques modifications.

Si ce Grand Canal qualifié de projet pharaonique du siècle, qui au fil des années pouvait être comparé à « l'Arlésienne », aujourd'hui les premières expropriations, ont levé le doute.

A l'époque j'avais exprimé mes craintes et mes interrogations sur l'impact qu'allait générer cet ouvrage sur la traversée du territoire communal. Mes collègues voisins évoquaient les mêmes craintes pour leur commune.

Le monde agricole après une période d'inquiétude, parfois contestataire, est plutôt rassuré avec une perte minime de surface bien compensée par un aménagement foncier élargi qui devrait être à la hauteur de l'attente suscitée.

Si ce projet prometteur de développement est plébiscité par un grand nombre, en tant que contributeur impacté, je considère que ma collectivité fait partie des oubliés du système (il y en a d'autres). L'esprit collectif a ses limites. En effet, en faisant abstraction des nuisances affairant à l'ouvrage, aucune compensation n'est prévue pour la perte du revenu foncier des surfaces consommées pour la réalisation de ce canal. De plus après un comparatif sur des expropriations communales de même nature que celles de propriétaires particuliers ; aux bases d'évaluations identiques, la valeur est divisée environ par trois. Les collectivités ne peuvent bénéficier des diverses indemnités accordées aux propriétaires privés. Alors que les communes peuvent espérer bénéficier de compensations quand leur territoire est emprunté par des infrastructures issues du privé. La question avait été posée dès les premières réunions sur le projet. La réponse est restée en suspens, éclipsée par la priorité de ce grand projet.

En complément de ces agaçantes anomalies, un des plus beaux corps de ferme, devenu la propriété des VNF avec l'achat d'un lot de terres, s'est au fil du temps transformé en ruine, devenu une verrue au cœur du village. Avec notre monument aux morts, implanté face à ce délabrement, nous ne pouvions décemment organiser les commémorations du centenaire pour lesquelles nous avons invité de nombreux britanniques. C'est devant un nouveau monument dans un environnement plus adapté qu'ils furent accueillis. D'autre part, ayant 2 fleurs au label des villes et villages fleuris, cette friche ne nous avantage pas pour la suite. Au cours de toutes ces années, j'ai alerté et sollicité notre député de l'époque, qui est intervenu auprès des Hautes Instances de chez VNF. Après retour, il semblerait que la cession de ce bien soit compliquée. La reprise par la commune pour l'euro symbolique pourrait peut-être devenir la solution ?

Pour être objectif il y a un point positif important concernant le volet environnemental lié au Grand Canal. Il y a une dizaine d'années, lors de la présentation du nouveau tracé, il était prévu d'emprunter le lit du canal du Nord dans la traversée de ma commune. J'ai alors fait remarquer aux deux intervenants que ce n'était pas la bonne solution pour obtenir une étanchéité correcte, vu que le fond n'avait pu être bétonné à cause de nombreuses sources. Ces représentants des VNF m'ont rencontré pour avoir des renseignements sur ces sources. S'en est suivie une étude de faisabilité sur la réhabilitation de la Tortille à partir du territoire communal. Nous avons pu bénéficier d'une présentation de cet intéressant projet en visio. La réalisation est prévue après l'achèvement du Grand Canal, alors souhaitons fortement que la source financière ne soit pas tarie.

En conclusion, j'espère que la réalisation de ce projet du siècle sera à la hauteur des attentes et de l'espoir suscités. Quant à nous, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'évoquer il y a des années, notre seule certitude sera de regarder passer les bateaux.

22 avril 2024 JP Coquette Maire d'Etricourt-Manancourt

Dimanche 21 juillet Fête du village

vide-greniers-Buvette-Restaurations

Organisé par le Comité des Fêtes

Un 8 Mai en deux temps

Comme à chaque commémoration; nous espérons une croissance de la participation, mais le remplacement des anciennes générations qui étaient plus assidues est difficile. Heureusement la participation de quelques jeunes nous rassure, nous les encourageons à persévérer pour susciter l'émulation mémorielle. Ce jour-là une messe de l'Ascension pour le secteur a bien rempli l'église S^T Michel, qui voilà des années aurait fait le plein avec les habitants du village.



Nos lectrices

-Évitez les tontes de gazon, tailles; élagages et tout outil à moteur thermique au cours du repos dominical. De même si vous organisez des soirées à l'extérieur pensez à baisser le niveau sonore après 22h. Bon été à tous !

Rappel

-Comme chaque été les bureaux de la mairie seront fermés tous les vendredis de juillet et août.

-Les feux sont interdits sur le territoire communal.

Bienvenue dans la vie

Emy Van Brabant

né le 1^{er} juin 2024

Félicitations aux heureux parents



ÉTAT CIVIL

Tous nos vœux accompagnent :

M^{me} Nancy WASSON et
M Estéban LACROIX
M^{me} Marion MOULIN et
M Nicolas LAMERET
qui ont dit oui le 18 mai
et 25 mai 2024
M^{me} Josette LERAT et
M Yvon LERAT
qui ont renouvelé leur
engagement pour leurs
Noces de Diamant
le 8 juin 2024



Une pensée pour :

M Roger DAZIN

qui nous a quittés le 8 avril 2024

Sincères condoléances aux familles



Services et communications

Horaires d'ouverture Mairie-Poste

Du lundi au vendredi 9h à 12h

Vendredi de 9h à 15h non stop

Téléphone : 03 22 86 83 61

Courriel : mairie.etricourt-manancourt

@laposte.net

facebook Commune Etricourt-Manancourt

Site : etricourt.free.fr

Nous espérons pouvoir fêter dignement notre premier centenaire M Roger Dazin qui nous avait honoré de sa présence lors du repas des Aînés l'an dernier. Si sa joie de vivre a contribué à sa longévité, elle a été entretenue par toutes ses aides à domicile, médicales et ménagères. Nous avons ressenti la peine de Fabienne qui l'a accompagné pratiquement pendant un quart de siècle. Au fil du temps il avait pris une place de grand-père de la famille. Si M Dazin a pu rester à son domicile jusqu'à son dernier jour, c'est grâce à tous ces dévoués aidants pétris d'humanisme.



1^{er} janvier 2023

Concours des maisons fleuries

Si vous désirez participer au concours du Pays, je vous invite à me faire parvenir des photos de vos maisons prises de la rue.

Ces photos serviront également pour récompenser au niveau communal comme tous les ans. Pendant plus de deux décennies j'ai pris plaisir à sillonner les rues du village, perché sur mon vélo, l'appareil photo en bandoulière, à photographier les maisons et espaces fleuris. Aujourd'hui je compte sur vous pour prendre la relève.